

**Arrêté n° 2022-039 SDSDU fixant la composition nominative
du Conseil Territorial de Santé du Pas-de-Calais**

**LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9 et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît Vallet) ;

Vu le décret n° 2021-1258 du 29 septembre 2021 portant prorogation du mandat des membres de certains conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté de la directrice générale l'ARS n° 2017-003 SDSDU du 16 janvier 2017 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 17 mai 2022 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Considérant que le mandat des membres du CTS a été prorogé jusqu'à la désignation des nouveaux membres et, au plus tard, jusqu'au 31 juillet 2022 conformément au décret du 29 septembre 2021 susvisé, et qu'il convient donc de désigner une nouvelle mandature ;

ARRETE

Article 1 – Sont renouvelées ou désignées, pour une période de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté, comme membres du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais (CTS), les personnes dont les noms suivent :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Au titre des représentants des établissements de santé

a1) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements

Olivier DEVRIENDT, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Christophe BERTIN, FEHAP Hauts-de-France, suppléant

Caroline HENNION, FHF Hauts-de-France, titulaire
Claire LAURENT, FHF Hauts-de-France, suppléante

Jean-Claude GRATTEPANACHE, FHP Hauts-de-France, titulaire
Thomas BALLENGHIEN, FHP Hauts-de-France, suppléant

a2) Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Frédéric CHARLATÉ, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Rémy DUMONT, FHF Hauts-de-France, suppléant

Christelle LEFETZ, FHF Hauts-de-France, titulaire
Éric FODZO, FHF Hauts-de-France, suppléant

Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation

b) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

Richard SPEHNER, SYNERPA, titulaire
Yohann REISENTHÉL, URIOPSS Hauts-de-France/Fédération des PEP, suppléant

Thomas DELREUX, NEXEM/URIOPSS, titulaire
Christian BRELINSKI, NEXEM/FISAF, suppléant

Pierre BARA, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Garry MALBESIN, FEHAP Hauts-de-France, suppléant

Binh DÔ-COULOT MARIE, UNAPEI, titulaire
Christiane MARTEL, UNA Hauts-de-France, suppléante

Bruno WIART, FHF Hauts-de-France, titulaire
Christophe VANBESIEN, FHF Hauts-de-France, suppléant

c) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Catherine DOUCHIN, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Val d'Authie, titulaire
Thomas LAURENT, Association PREVART, suppléant

Bérengère HAUER, Association Médecins du Monde, titulaire
Claude PICARDA, Association La Vie Active, suppléant

Djamila MERZAGUI, Association le Coin Familial, titulaire (URIOPSS Hauts-de-France), titulaire
Christian MEURDESOF, Association Mahra Le Toit (URIOPSS Hauts-de-France), suppléant

d) Au titre des représentants des professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

Paul DENEUVILLE, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Annabelle BAZERBES, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

René DACQUIGNY, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

d2) Représentants des autres professionnels de santé

Thierry QUETTIER, URPS Masseurs Kinésithérapeutes, titulaire
Audrey LECOCQ, URPS Sages-Femmes, suppléante

Aude IMBENOTTE, URPS Pharmaciens, titulaire
Frédérique MAYEUR, URPS Pédiatres-podologues, suppléante

Sébastien REGNAUT, URPS Infirmiers, titulaire
Xavier HEGO, URPS Chirugiens-dentistes, suppléant

e) Au titre des représentants des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation

f) Au titre des représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

Frédérique GUILBERT, centre de santé infirmier à Le Portel, titulaire
Jérôme LECOINTE, centre de santé infirmier à Calais, suppléant

Tayssir EL MASRI, MSP Jules Ferry à Liévin (FEMAS Hauts-de-France), titulaire
Sandra DUPUIS, MSP Léonard de Vinci à Gauchin-Verloingt, suppléante

Un titulaire en attente de désignation – Dispositif d'Appui à la Coordination DAC)
Un suppléant en attente de désignation - Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)

Ces représentants des DAC seront désignés suite à la création des DAC qui est prévue au plus tard pour le 26 juillet 2022 en application de l'article 23 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé.

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des équipes de soins primaires

David PROVOST, CPTS La Gohelle, titulaire
François HAZEBROUCK, CPTS Liévin Pays d'Artois, suppléant

f3) des communautés psychiatriques de territoire

Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation

g) Au titre du représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Jérôme LEMAI, titulaire
Pierre HAGNERE, suppléant

h) Au titre du représentant de l'ordre des médecins

Francine GASLAIN-DE WINTER, titulaire
Géraldine JONNIAUX-NOEL, suppléante

**Collège 2 : Usagers et associations d'usagers
œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

a) Au titre des représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

Éric BULEUX-OSMANN - Fédération Transhepate, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Gérard ABRAHAM, Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR), titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Patrice STRILKA, Union nationale des amis et familles de malades et handicapés psychiques (UNAFAM), titulaire,
Robert WINDELS Union nationale des amis et familles de malades et handicapés psychiques (UNAFAM), suppléant

Francis HENNEBELLE, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Pas-de-Calais, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Monique FAURE, Association d'entraide aux malades traumatisés crâniens et autres cérébrolésés et à leur famille (AEMTC), titulaire
Valérie SELLIER, Association d'entraide aux malades traumatisés crâniens et autres cérébrolésés et à leur famille (AEMTC), suppléante

Marguerite-Marie GUERLET Union Fédérale des Consommateurs (UFC) Que choisir Hauts-de-France, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

b) Au titre des représentants des usagers des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

Fabrice HENON, Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas-de-Calais (PH), titulaire
Odile ANNOTA, CDCA du Pas-de-Calais (PH), suppléante

Françoise VALENDUC, CDCA du Pas-de-Calais (PH), titulaire
Pierre-Marie FONTAINE, CDCA du Pas-de-Calais (PH), suppléant

Bernard DEHUY, CDCA du Pas-de-Calais (PA), titulaire
Gérard WACQUET, CDCA du Pas-de-Calais (PA), suppléant

Georges BOUCHART, CDCA du Pas-de-Calais (PA), titulaire
Francis THOMAS, CDCA du Pas-de-Calais (PA), suppléant

Collège 3 : Collectivités territoriales ou de leurs groupements

a) Au titre de conseiller régional

Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation

b) Au titre du représentant du conseil départemental du Pas-de-Calais

Maryse CAUWET, titulaire
Karine GAUTHIER, suppléante

c) Au titre du représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Karine LIGIER, titulaire
Jennifer VICHARD, suppléante

d) Au titre des représentants des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

Céline-Marie CANARD, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO), titulaire,
Jacqueline DUMETZ, CAPSO, suppléante

Agnès Levant, Communauté d'Agglomération de Lens-Lévin (CALL), titulaire
Alain Bavay, CALL, suppléant

e) Au titre des représentants des communes

Ziad KHODR, Conseiller municipal, Mairie d'Arras, titulaire
Jean-Marie TRUFFIER, Maire de Maroeuil, suppléant

Cécile YOSBERGUE, Adjointe au Maire de Carvin, titulaire
Renée PAW, Adjointe au Maire de Fouquières les lens, suppléante

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Au titre du représentant de l'Etat

Jean RICHERT, Préfecture du Pas-de-Calais, titulaire
Richard CHAPELET, Préfecture du Pas-de-Calais, suppléant

b) Au titre des représentants des organismes de sécurité sociale

Marie-Yvonne VERDURE, Mutualité sociale agricole (MSA) Nord-Pas-de-Calais, titulaire
Véronique DEBISSCHOP, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Hauts-de-France, suppléante

Dominique MORTREUX, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de la Côte d'Opale, titulaire
Didier SILVAIN, CPAM de l'Artois, suppléant

Collège 5 : Personnalités qualifiées

André CARDON (Mutualité Française)
Laurent TURI

Article 2 – Sont membres du conseil territorial de santé les parlementaires du département du Pas-de-Calais (députés et sénateurs), en application de l'article L. 1434-10 du code de la santé publique susvisé.

Article 3 – La composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 4 – L'arrêté de la directrice générale de l'ARS n° 2017-003 SDSDU du 16 janvier 2017 susvisé est abrogé à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 5 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 3 juin 2022

Pour le Directeur général
de l'ARS Hauts-de-France
et par délégation
Le Directeur général adjoint
Jean-Christophe CANLER

ANNEXE

Tableau de composition du CTS du Pas-de-Calais

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Olivier DEVRIENDT - Groupe AHNAC (FEHAP)	Christophe BERTIN - Mutualité Française (FEHAP)
2	Caroline HENNION - CH de Calais (FHF)	Claire LAURENT - GHT de l'Artois (FHF)
3	Jean-Claude GRATTEPANACHE - HP BOIS BERNARD (FHP)	Thomas BALLENGHIEN - Clinique de Saint-Omer (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Frédéric CHARLATÉ - Président de CME Fondation Hopale- (FEHAP)	Rémy DUMONT - Président de CMG CH Calais (FHF)
5	Christelle LEFETZ - Présidente de CME EPSM IDAC Camiers (FHF)	Éric FODZO Président de CME CH Boulogne-sur-Mer (FHF)
6	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Richard SPEHNER - Résidence la Fontaine Médicis à Cucq (SYNERPA)	Yohann REISENTHÉL - ADPEP 62 (URIOPSS/PEP)
8	Thomas DELREUX - APEI Lens (NEXEM/URIOPSS)	Christian BRELINSKI - Association Jules Catoire à Arras (NEXEM – FISAF)
9	Pierre BARA - APREVA RMS (FEHAP)	Garry MALBESIN - FAM Noeux-les Mines - APF France Handicap (FEHAP)
10	Binh DÔ-COULOT MARIE - Udapei 62 (UNAPEI)	Christiane MARTEL – UNA du Nord (UNA HDF)
11	Bruno WIART - Résidence pour PA "Les Remparts" (FHF)	Christophe VANBESIEN – CH d'Arras (FHF)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Catherine DOUCHIN - CPIE Val d'Authie (URCPIE HDF)	Thomas LAURENT - Association PREVART
13	Bérengère HAUER - Médecins du Monde	Claude PICARDA - Association La Vie Active (NEXEM)
14	Djamila MERZAGUI - Association le Coin Familial (URIOPSS HDF)	Christian MEURDESIOIF - Association Mahra Le Toit (URIOPSS HDF)

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Paul DENEUVILLE	<i>En attente de désignation</i>
16	Annabelle BAZERBES	<i>En attente de désignation</i>
17	René DACQUIGNY	<i>En attente de désignation</i>

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Thierry QUETTIER - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Audrey LECOQ - URPS Sages-Femmes
19	Aude IMBENOTTE - URPS Pharmaciens	Frédérique MAYEUR - URPS Pédiçures-podologues
20	Sébastien REGNAUT - URPS Infirmiers	Xavier HEGO - URPS Chirurgiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Frédérique GUILBERT - Centre de santé infirmier Le Portel	Jérôme LECOINTE - Centre de santé infirmier Calais
23	Tayssir EL MASRI - MSP Jules Ferry à Liévin (FEMAS HDF)	Sandra DUPUIS - MSP Léonard de Vinci à Gauchin-Verloingt
24	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	David PROVOST - CPTS La Gohelle	François HAZEBROUCK - CPTS - Liévin Pays d'Artois
----	---------------------------------	---

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Jérôme LEMAI - FNEHAD	Pierre HAGNERE - FNEHAD
----	-----------------------	-------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Francine GASLAIN-DE WINTER	Géraldine JONNIAUX-NOEL
----	----------------------------	-------------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

29	Éric BULEUX-OSMANN - Fédération Transhepate	<i>En attente de désignation</i>
30	Gérard ABRAHAM - FNAR	<i>En attente de désignation</i>
31	Patrice STRILKA - UNAFAM	Robert WINDELS - UNAFAM
32	Francis HENNEBELLE - UDAF 62	<i>En attente de désignation</i>
33	Monique FAURE - AMETC	Valérie SELLIER - AEMTC
34	Marguerite-Marie GUERLET - UFC Que Choisir HDF	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

35	Fabrice HENON - CDCA du Pas-de-Calais - PH	Odile ANNOTA - CDCA du Pas-de-Calais - PH
36	Françoise VALENDUC - CDCA du Pas-de-Calais - PH	Pierre-Marie FONTAINE - CDCA du Pas-de-Calais - PH
37	Bernard DEHUY - CDCA du Pas-de-Calais - PA	Gérard WACQUET - CDCA du Pas-de-Calais - PA
38	Georges BOUCHART - CDCA du Pas-de-Calais - PA	Francis THOMAS - CDCA du Pas-de-Calais - PA

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

39	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

b) Représentant du conseil départemental du Pas-de-Calais

40	Maryse CAUWET	Karine GAUTHIER
----	---------------	-----------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

41	Karine LIGIER - Cheffe du service départemental de PMI	Jennifer VICHARD - Cheffe de la mission maternité et parentalité au sein du service départemental de PMI
----	--	--

d) Représentant des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

42	Céline-Marie CANARD - CAPSO	Jacqueline DUMETZ - CAPSO
43	Agnès Levant - CALL	Alain Bavay - CALL

e) Représentant des communes

44	Ziad KHODR - Conseiller municipal - Mairie d'Arras	Jean-Marie TRUFFIER - Maire de Maroeuil
45	Cécile YOSBERGUE - Adjointe au Maire de Carvin	Renée PAW - Adjointe au Maire de Fouquières les lens

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat**

46	Jean RICHERT - Préfecture du Pas-de-Calais	Richard CHAPELET - Préfecture du Pas-de-Calais
----	--	--

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

47	Marie-Yvonne VERDURE - MSA NPDC	Véronique DEBISSCHOP - CARSAT HDF
48	Dominique MORTREUX - CPAM Côte d'opale	Didier SILVAIN - CPAM de l'Artois

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	André CARDON (Mutualité Française)	Pas de suppléance
50	Laurent TURI	Pas de suppléance

Parlementaires :

Les députés 12 circonscriptions et 7 sénateurs du département du Pas-de-Calais